Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2012

Janvier

N° 50

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Vœux 2012	*1*
Notre-Dame-de-Cenilly	*2*
Saint-Martin-de-Cenilly	*2*
Famille Michel de Lépiney	*3*
Famille Tréfeu	*4*
Sienne (la)	*5*
Hambye	*5*
Villebaudon	*6*

Sommaire :

La nouvelle année qui s'ouvre sera déterminante, notamment dans le processus de sauvegarde du site de l'environnement protestant du Chefresne. Elle le sera aussi pour les chantiers de restauration de la fonte et des lavoirs. Les bénévoles des commissions auront du pain sur la planche avec l'inventaire des chapelles des secteurs de Percy et de Villedieu. La réflexion sur l'héritage bâti de la Sienne et des affluents sera aussi l'une des clefs de cette année.

Un n° spécial consacré à l'assemblée générale sera édité prochainement.

Bonne et heureuse année 2012 !

Parmi les actions de l'association, l'année passée a été essentiellement marquée par l'ouverture du chantier de restauration des lavoirs de Villedieu et par le dépôt en fin d'année du permis de construire du pylône THT à l'intérieur de la zone de protégée et en pleine covisibilité. Toutes les audaces auront été permises pour s'attaquer au mont Robin, le point le plus haut du centre Manche, et au site des temples et du cimetière protestant du Chefresne inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en août 2006. Il est aisé d'imaginer ce que sera cette saignée réalisée en plein bocage et au centre de laquelle émergeront des pylônes dont l'un sera planté, d'après le permis de construire déposé, dans la zone protégée définie par la loi de 1913 et complétée par la suite. Les notions de paysage exprimées par les lois du 21 avril 1906, du 02 mai 1930, du 8 janvier 1993, relatives à la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, intégrées dans notre législation, qui démontrent par ailleurs l'intérêt émis par le législateur, ne sont dans ce contexte local qu'un vœu pieux. Quant à l'idée de camoufler les pylônes on préconise de planter. Comment cela pourra-t-il se faire quand on sait que les haies talutées sont à peine tolérées et que l'on ne cesse de les araser. Il suffit pour s'en rendre compte de vérifier les abattages de ces dernières années. La plus belle preuve de l'atteinte au paysage environnemental se trouve dans le cimetière du Neufbourg d'où l'on découvre la vallée, le mont Robin, l'ensemble des collines de Montabot, le bourg de Percy. C'est là où l'on peut mesurer l'impact que cette ligne aura. Le pay-

sage est défini comme le visage d'un pays, d'une région, d'une localité. On ne peut qu'être étonné par le peu d'intérêt que suscitent ces lois aussi anciennes que celles qui visent à préserver les sites et monuments qui participent à la construction de notre histoire et à la qualité de l'art qui s'en dégage. Si le paysage est révélateur de la culture, de l'histoire passée, présente et future, nous aurons ici l'exemple même de la capacité d'agression. La logique implacable de l'intérêt général autorise de telles aberrations. Les arguments de qualité des paysages, qualité de vie, préservation des sites ont peu de valeur face à cette considération. Les contradictions ne manquent pas d'ailleurs, à commencer par celle du transport de l'énergie. Ne dit-on pas qu'il faut en limiter les transports pour éviter les déperditions importantes ? Pourquoi ne construit-on pas à proximité des centres consommateurs ces sites de production d'énergie ? Ce serait tellement plus logique. La réhabilitation d'un lieu de vie, d'un site historique, cultuel, culturel et touristique n'a eu à priori aucun intérêt de la part des décideurs politiques. Que peut exprimer l'attachement à notre héritage s'il ne s'exerce pas concrètement par sa prise en compte ? Notre identité paysagère sera-t-elle celle des pylônes de la THT ? L'année 2012 sera en partie concernée par un autre important dossier, celui du bassin de la Sienne. L'homme s'est approprié ce fleuve, comme beaucoup sur d'autres cours d'eau, il a créé et jalonné une histoire. Le fleuve fut une source d'énergie hydraulique indispensable au fil des siècles. Partiellement tombée en désuétude des décideurs songent en vertu de l'application de certains textes à une forme de renaturation du fleuve. Alors, quelle qu'en soit l'intensité des actions futures je vous souhaite tout d'abord à toutes et tous mes vœux les meilleurs pour l'année 2012 qui se profile.

Saint Mammès et les maux de ventre

Un même personnage, deux façons bien distinctes de le représenter, exemples de Notre-Dame-de-Cenilly et du Chefresne. L'image la plus connue est celle d'un jeune homme portant ses intestins qui sortent d'une plaie béante pratiquée dans son ventre. C'est le cas le plus fréquent. Saint Mammès qui signifie « celui qui a été allaité » est peu connu en Normandie. Il fut le fils de Téodoto et de Rufina, un couple chrétien vivant en Cappadoce, l'actuelle Turquie. Les parents eurent à souffrir de leur appartenance religieuse et disparurent peu de temps après la naissance du nouveau-né. C'était l'époque où les édits de persécution étaient pris par les empereurs Dèce, Valérien et Aurélien, entre 250 et 270 de notre ère. Il faudra attendre 311 pour l'application de l'édit de tolérance. L'enfant fut recueilli par une riche veuve nommée Amnia. Il devint berger à la mort de sa protectrice. Acquis à la vie chrétienne le berger fut à son tour pourchassé et s'enfuit dans les bois. C'est l'image qu'en retint le curé du Chefresne. Arrêté, le jeune Mammès fut jugé et martyrisé vers l'âge de 15-16 ans. D'abord condamné à être brûlé, mais le bûcher se révéla inefficace, il fut ensuite exposé aux bêtes féroces qui ni firent rien, alors le juge lui fit percer le ventre avec un trident. Ses viscères se répandirent et le jeune Mammès trouva la force de traverser le théâtre de son martyr avant de mourir. C'est pour cela qu'il est invoqué contre les coliques, le carreau, les maux de ventre (d'entrailles) en général, l'allaitement, la rage et les chiens enragés. D'après le docteur Buisson, le carreau était une forme de tuberculose péritonéale des enfants sous alimentés. Le mal du gros ventre faisait des ravages. Il est bien connu en Bourgogne, en Champagne. La cathédrale de Langres en Haute Marne fut placée sous sa protection et le chef de saint Mammès, connu depuis le 13e siècle, est conservé dans le trésor. Son image est présente dans les églises de Montgardon (50), Notre-Dame-de-Cenilly (50), Pont-sous-Avranches (50), Viessoix (14), Saint-Manvieu-Bocage (14), Saint-Germain d'Echauffour (61), Giel (61), Méguillaume (61), Saint-Philbert-sur-Orne (61. Il est fêté le 17 août, jour de son martyr en 275.

Le cadran solaire de Saint-Martin-de-Cenilly

Le cadran solaire fixé dans l'angle du contrefort le plus au sud-ouest est un rare spécimen du XIXe siècle. Il est en effet millésimé de l'année 1810 et il correspond à la reconstruction de la nouvelle église car c'est en effet à partir de 1807 que l'on commence l'édification de l'église paroissiale Saint Martin. L'ancienne église se trouvait à proximité de l'église Notre Dame, l'une et l'autre dans le bourg de Cenilly. Voici la dédicace du cadran « AN 6 DE L'EMPIRE FRANCAIS / 1810 / FP JB BLOUET ». Le cadran conserve son stylet. L'implantation nouvelle de l'église et du cimetière date du début 19e siècle. Le cimetière s'organise curieusement autour d'elle, ce qui permet de penser que les effets de l'arrêt du roi de 1776 et surtout la loi du 23 Prairial de l'An XII (12 juin 1804) n'eurent pas d'effet sur cette implantation en éloignant le cimetière du cœur du bourg.

La famille Michel-de-Lepiney à Sainte-Cécile

Les quatre tombeaux de granit bouchardé, aux sarcophages tectoniques, de la famille Michel de Lepiney sont alignés et constituent un très intéressant ensemble architectural et historique dans le cimetière de la commune de Sainte-Cécile. Ils ne sont malheureusement pas signés, mais ils sont cependant tout à fait spécifiques des productions de Harivel à Coulouvray dont on retrouve des tombeaux signés de même forme à Montbray, Percy, Avranches. La famille est ancienne et mieux connue sous le patronyme de L'Epiney. Une Marie de L'Epiney est marraine de la cloche fondue en 1829. La société d'archéologie de la Manche dans sa publication sur le manoir de l'Archerie titre « les Michel-de-L'Epiney (An VII-1875) ou un manoir de célibataires ». Parmi les propriétaires qui s'y sont succédés: Charles Michel de Lépiney mort en 1807 dont les enfants qui succèdent vont hériter de l'Acherie.

Le premier tombeau porte l'épitaphe suivante : « à la mémoire de Charles, Michel-de-Lépiney, chevalier de la Légion d'honneur, 43 ans maire de ce lieu, 22 ans 1er suppléant du juge de paix et délégué cantonal 21 ans, né en 1794 et décédé en 1875 ». Il était décédé exactement le 6 mars 1875, âgé de 80 ans 5 mois, fils de Charles et de Marie-Jeanne Vimond, domicilié à Larcherie. Parmi les témoins un appelé François Duval, filateur de laine dont la filature sera à vendre en avril 1905. Parmi ses atouts « une chute d'eau de la force de 25 chevaux » (*Le Mortainais, 1er avril 1905*). Il avait reçu la terre de Lacherie suite à un partage daté du 12 février 1827. L'Acherie fut une dépendance de la baronnie de Montbray. Il était natif de Beslon et fils de feu Charles et de feue Marie-Jeanne Vimond. Son frère Jean-Baptiste reconnait intervenir le 23 août 1875 à cause de la succession de Charles Michel-de-l'Epiney, célibataire, dont le décès est survenu le 6 mars 1875 à Sainte-Cécile. Le sieur Cavron est fermier sur la terre de Lacherie dont un bail est consenti le 1er décembre 1871. Il avait fait un testament le 11 mai 1873 déposé chez Me Lefebvre notaire à Villedieu le 31 mars 1875 et enregistré le 2 avril 1875 dans lequel il institue ses légataires. Ses héritiers sont Paul Debesne, docteur médecin à Brécey, qui intervient dans la déclaration de succession, pour les dames Florina Dupont et Maria Dupont, cette dernière épouse de monsieur Pimor propriétaire au Val-Saint-Père. Les légataires sont Jean-Baptiste, frère du défunt, Prosper Hurel, avocat à Hambye, Augustine Hurel épouse du docteur Carpon médecin à Hambye, Florina Dupont épouse de Paul Debesne et maria Dupont, épouse Pimor, ces dernières, nièces du cujus. La ferme de la Garenne est attribuée aux dames Debesne et Pimor. La terre de Lacherie, quant à elle revient à Jean-Baptiste selon le lègue enregistré chez Me Girard, notaire à Saint-Lô le 12 février 1827. La charpente de la flèche de l'église de Sainte-Cécile porte la dédicace suivante « **Mr Lepiney maire/et décorer/de la/Lion d'hon/neur/Ft en 1872** ».

Le deuxième tombeau évoque : « dans ce caveau repose le corps de Melle Marie, Michel-de-Lepiney, née le 26 juin 1791 et décédée le 3 avril 1871. Pour honorer ses vertus et ses œuvres de charité, elle a fait don de deux rentes perpétuelles : 200 francs pour les pauvres et cent francs à la fabrique ». Elle était domiciliée à Larcherie et sœur de Jean-Baptiste et de Charles. Elle fit un testament enregistré chez Me Lefebure notaire à Villedieu, le 25 avril 1871 (T 49). Marie, Michelle Michel est née à Beslon le 30 juin 1791, fille de feu Charles et de feue Marie-Jeanne Vimond. Prosper Hurel, son neveu, avocat, vivait à Hambye au moment de sa mort et Augustine Hurel, sa nièce, était l'épouse de Charles Carpon, médecin, domicilié à Hambye également. Dossier T49 aux archives diocésaines à Coutances.

Le troisième tombeau : ce sarcophage est dépourvu d'épitaphe, qui repose sous ce monument ? Peut-être les parents et les premiers enfants décédés.

Le quatrième tombeau nous apprend qu' « ici repose le corps de monsieur Jean-Baptiste Michel-de-Lepiney, ancien notaire, maire de cette commune, décédé le 31 janvier 1886 dans sa 84ième année. Priez Dieu pour lui ». Il était l'époux de Marie Avril, et domicilié à Larcherie. Il fit un testament enregistré chez maitre Fontaine, notaire à Villedieu (dossier T 49). Un contrat de mariage fut reçu chez maitre Dubois, notaire à Coutances, le 23 septembre 1856. Il eut une fille Ernestine Michel-de-Lepiney qui possédait la terre dite du Glatigny au Valjoie à Saint-Denis-le-Gast (dossier T 49 aux archives diocésaines). Jean-Baptiste Michel-de-l'Epiney, est né à Sainte-Cécile le 1er ventose de l'an 9 de la République, fils de feu Charles et de feue Marie-Jeanne Vimond. Il était propriétaire à Villedieu. Il déposa un testament olographe chez Me Lefebure à Villedieu le 31 mars 1875 dans lequel il donne et lègue à son frère Charles tous les immeubles dont la terre de Lacherie située en Sainte-Cécile contenant 17 hectares 14 ares 16 centiares qui est louée par bail SSP à Villedieu du 24 février 1872 au sieur Cavron. Il reconnait faire d'autres legs en faveur de son frère et de ses neveux et nièces. A suivre...

La famille Tréfeu à Villedieu

Il existe dans le cimetière de Villedieu un impressionnant tombeau en granit de taille. Un sarcophage tectonique repose, haut perché, sur quatre piédestaux cannelés, c'est celui de la famille Tréfeu. Les épitaphes rappellent la présence de plusieurs défunts inhumés dans ce caveau de famille. Il s'agit tout simplement de la réunion d'une famille dont le couple donna naissance à quatre enfants dont deux décédèrent rapidement : Jeanne, Adrienne, Charlotte, Marie née le 12 novembre 1886, décède le 6 septembre 1887 et son frère, André, Adrien, né le 7 décembre 1888 meurt l'année suivante.

Les épitaphes du tombeau nous listent les personnes décédées : Charles Tréfeu / 1851-1901 / Marie Tréfeu / née Monnier / 1860-1942 / Charles Tréfeu / sergent au 174e d'infanterie / tombé à Loivre le 18 septembre 1914 / 1891-1914 / mort pour la France / Jeanne Tréfeu / 1886-1887 / André Tréfeu 1888-1889. Quelques recherches dans les archives conservées aux archives départementales de la Manche ou diocésaines permettent d'en savoir un peu plus. Cette recherche devra être prolongée par la consultation de documents conservés aux archives de la Seine-Maritime à Rouen, dont l'accès est impossible en ce moment en raison de travaux importants sur la tour. Néanmoins nous savons que Charles, Louis Tréfeu était sergent au 74e régiment d'infanterie lorsqu'il fut fauché sur le front au cours de la grande guerre le 15 septembre 1914. Natif de Villedieu le 27 mars 1891 il devint ingénieur civil à Rouen et il était inscrit sur le registre matricule de Rouen, où il vivait. Resté célibataire lorsqu'il fut tué à l'ennemi à Villers-Frangueux dans la Marne le 15 septembre 1914. Un inventaire après décès fut dressé le 10 mai 1916 et la mutation de succession fut déclarée le 29 juin 1918. Le sieur Charles, François Tréfeu, le père, mourut âgé de 49 ans le 9 mai 1901. Il était natif de Villedieu, marié à Marie, Hortense, Mathurine Monnier-Silardière.

C'était un marchand-tanneur. Un contrat de mariage avait été conclu chez maitre Sesboué notaire à Château-Gontier (Mayenne) le 5 juin 1882. Le couple s'était installé rue du reculé. Le couple avait une propriété rue du pont Chignon à Villedieu, à priori en location pour partie et d'autres biens issus de successions familiales dans le Saint-Lois (notamment à Saint-Jean-de-Daye, Montmartin-en-Graignes, Sainte-Croix-de-Saint-Lô et Condé-sur-Vire). Un inventaire mobilier a été fait après le décès de Charles, François par maitre Heslouis, notaire à Villedieu, le 10 juillet 1901. Le fonds de commerce de tannerie-corroierie et scierie mécanique était exploité à Villedieu, rue du Reculé et sur l'île de Billeheust. Ce fonds fut cédé à Adolphe, Eugène Lefranc au terme d'un acte notarié chez maitre Heslouis le 6 août 1901 moyennant le prix total de 234. 653, 90 francs. Il comprenant, outre le fonds lui-même, les marchandises fabriquées ou en cours de fabrication, les matières premières de toutes sortes et la clientèle. La liste des créances commerciales est importante. Hélène, Marie, Victoire Tréfeu, née à Villedieu le 13 mars 1883, fut finalement la seule et unique héritière. Mariée à Villedieu à Paul Breton le 1er mars 1905, elle s'éteignit à Saint-Cloud (Seine-et-Oise) le 18 novembre 1961 sans que je puisse savoir, pour le moment, si le couple eut des enfants.

Ouvrages d'art sur la Sienne et l'Airou

Les ouvrages d'art, c'est-à-dire les ponts, ont particulièrement soufferts au cours de la bataille pour la libération en juillet 1944. Les archives contemporaines des Ponts et chaussées de l'arrondissement centre (Villedieu) et de la subdivision de Percy conservent une intéressante documentation sur ces ouvrages d'art situés dans leur secteur géographique (1487 W 59-60 aux archives départementales de la Manche). Ils étaient inspectés par les ingénieurs subdivisionnaires dont monsieur Lecaplain basé à Percy. Le ponceau de l'Orbehaye (PK 2968) inspecté le 2 janvier 1952 et le 27 août 1956 fut construit en 1869. Il est doté d'une dalle en béton armé construite en 1950. Il est conçu de deux pertuis de 4 mètres de large et de 3,35 mètres de hauteur. Ce pont a une chaussée de 5, 50 mètres à laquelle s'ajoute deux bas-côtés de 0, 60. Le pont de La Baleine (PK 3809) inspecté le même jour, présentait comme aujourd'hui deux arches de maçonnerie de 6 mètres de large et 1, 25 m de rayon pour la partie arrondie. Son garde-corps était en métal. La pile centrale avait 1, 60 mètre de largeur sur 1, 85 m de hauteur. Le pont de Mauny (PK 2338) s'allonge sur 26, 10 mètres. Ses deux arches ont une largeur de 7, 80 m, la pile centrale mesure 1, 50 m d'épaisseur et son socle est d'1, 80 mètre. La chaussée, trottoirs inclus mesure 3, 70 mètres. Le pont de Gavray (PK 17080), inspecté le 4 octobre 1949, construit entre 1946-1947 avait 17, 50 mètre de longueur. Le tablier posé sur trois poutres (amont, centre et rive) pouvait supporter une surcharge 135 000 kg à laquelle s'ajoutait celle des trottoirs estimée à 21 000 kg. Le pont provisoire de l'abbaye d'Hambye (PK 16776), réparé en 1951 et en 1958, inspecté le 27 mai 1953 puis le 27 août 1956, avec ses quatre arches (les deux aux extrémités avaient 4 mètres de largeur et les deux autres, au centre, avaient 4, 50 mètre de largeur) dont deux étaient détruites (il ne subsistait plus que la pile centrale. Son tablier et son platelage étaient en bois. L'ensemble jugé en bon état le 9 août 1961 sera remplacé par un pont Bailey en 1963. Le pont de Ver (PK 5113) sur l'Airou avec ses trois arches (deux de 3 mètres de large et la centrale de 3, 80 mètres) et ses deux piles d' 1, 70 d'épaisseur avait une longueur de 19, 22 mètres. Le pont rouge (PK 3903) est construit en 1810. La 1ère délibération concernant la construction de ce pont date du 24 ventose de l'an XII de la République. Il avait quant à lui trois arches irrégulières (5, 20, 5 m au centre, 4, 80) et ses deux piles d' 1, 60 d'épaisseur avait été réparé vers 1946. Ce pont est le seul à posséder une dédicace sous la forme d'une pierre gravée de sa fondation, dont voici le contenu : « Par la protection de M. / de Beauvais, sous-préfet / des landes de Ver soyt et / sous les auspices de M / le maire J F Closet / Payen et Filâtre m'ont bâti / 1810 ».

Une cloche de Pierre Grente à l'ancienne abbatiale d'Hambye

L'abbé Cosson, curé du Mesnil-Amand, dont l'église ne serait pas ce qu'elle est encore s'il n'était pas passé par ici, a transcrit sur le mémorial paroissial les notes de ses prédécesseurs et il nous informe qu'il y avait une petite cloche dite de l'abbaye de Hambye qui avait été achetée par l'abbé Vielle, curé-doyen de Gavray, pour équiper le beffroi de l'église. Elle fut enlevée de l'abbaye le 9 juillet 1862. Elle était suspendue dans la tour de l'abbatiale à 80 pieds environ au-dessus du sol. Elle pesait, sans le battant, 74 livres. Elle avait été fondue par Pierre Grente il y a douze environ et elle appartenait au curé, ayant été payée par lui.

Association de sauvegarde
et de valorisation
du patrimoine
en val de Sienne

34 rue du docteur Regnault,
50450 Hambye

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Lechefresne.fr

L'association est fédérée à :
La Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie ;
La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ;
La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux ;
La commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche ;
La Fédération nationale des moulins de France.

FEDERATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT
FONDATION DU PATRIMOINE
SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ESTHÉTIQUE DE LA FRANCE
Sites et Monuments
FDMF www.fdmf.fr

L'ancienne croix du cimetière de Villebaudon

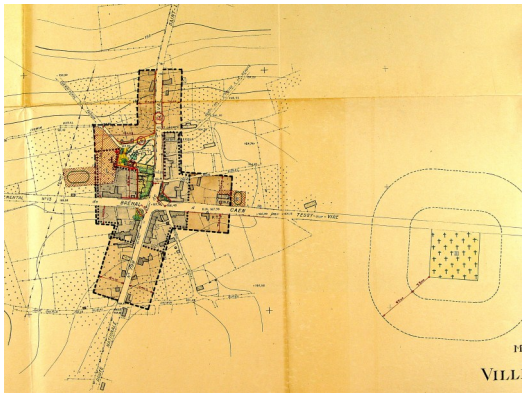

Les Villebaudonnais ne s'en rappellent peut-être plus mais l'actuelle croix du cimetière marquée par les impacts véritables stigmates de la bataille livrée pour la libération en 1944 remplaça une très belle croix beaucoup plus ancienne qui existe toujours. Elle est dressée depuis 1903 sur la route de Tessy-sur-Vire au lieu-dit de la Corbinière et d'après le curé de l'époque elle est devenue de ce fait la seule croix de chemin sur le territoire de la commune. Nous ne savons pas ce qui motiva une telle décision et sa rapidité d'exécution. Toujours est-il que le curé s'exprime ainsi dans le mémorial paroissial conservé aux archives diocésaines « quant à la vieille croix du cimetière, M le curé est d'avis qu'il faut la respecter. C'est aussi l'avis de tout le monde et celui en particulier des membres du conseil de fabrique ». *C'est ce qu'on pourrait qualifier de recherche de la légitimité*. « Il n'y a pas de croix élevée sur le bord des routes de la commune. M le curé propose de faire transporter celle dont il s'agit sur la route de Tessy, à trois cent mètres du bourg. La chose est acceptée et immédiatement le transport se fait par les soins de M Croupières. C'est une nouvelle dépense de cent francs, mais M le curé espère trouver cette somme dans la bourse des bonnes âmes. A noter, *précise-t-il*, que le terrain sur lequel est élevée la dite croix est donné gratuitement et très gracieusement par Mme Vve Albert Lechevalier, une des meilleures paroissiennes de Villebaudon. » *Voilà qui a dû faire plaisir aux autres*...Cette croix semble être du 15e siècle. Le granit ancien est altéré. Un double emmarchement circulaire en pierres de taille à la portion porte le dé à la base carrée. De puissants glacis permettent la transition du carré à la forme octogonale. Un bâton ou fût cylindrique se dresse sur ce dé. Il est segmenté en deux. Le croisillon, de même profil, ne semble pas être à sa place. Il y a une mauvaise juxtaposition des différents éléments. Cette croix est érigée sur une parcelle triangulaire, bien délimitée, en parallèle au CD 13, sur laquelle poussent deux cyprès immenses, trois hêtres et une haie de charmille taillée. Elle aurait pu se trouver sur le chemin du cimetière, initialement prévu sur la route de Tessy, comme le démontre le plan d'urbanisme conservé aux archives départementales de la Manche. La croix en granit qui se dresse dans le cimetière autour de l'église est un édicule de forme cubique dont le croisillon posé sur une fine tablette moulurée adopte la forme trilobée. Une fine moulure en relief souligne les contours du croisillon trilobé. La croix est curieusement dédicacée en relief sur le dé « à ma mère, 1902 ». Je suppose que cette dédicace est en lien avec l'abbé Jean-Marie, François Desgranges, alors curé (1900-1911). Le cimetière sur lequel elle se dresse conserve une partie de la mémoire locale. Il n'y pousse aucune herbe, l'if lui-même, semble avoir pris du désherbant tant son cœur est brûlé. C'est un espace stérile qui environne l'église contemporaine. Il serait intéressant d'envisager à mieux occuper cet espace en y mélangeant architecture funéraire et espace vert.

Texte et photographies :
Jacky Brionne